

# PARQUET CLOUÉ

## Référentiels principaux



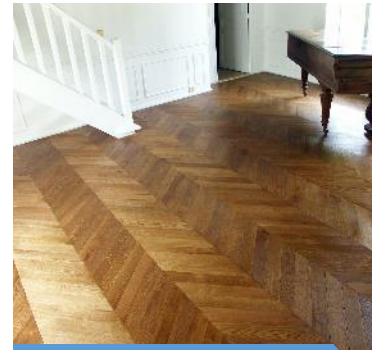
NF EN 14342  
NF EN 13226  
NF EN 13629  
NF EN 13990



Solidité  
Acoustique  
Sécurité incendie  
Qualité de l'air  
intérieur  
Environnement  
Glissance



NF DTU 51.1  
décembre 2010  
V-1 : février 2004



**Parement**

## Domaine d'application du NF DTU 51.1

Ce référentiel NF DTU parquet vise la mise en œuvre des parquets (éléments massifs en lames ou éléments contrecollés en lames ou en panneaux), d'épaisseur de parement d'au minimum 2,5 mm, en pose clouée (sur lambourdes en général), dans les locaux de type : habitation, bureau, école, salle sportive, salle de danse, locaux commerciaux ou industriels,...

La condition de durabilité ne peut être pleinement satisfaite que si ces ouvrages reçoivent une finition et un entretien appropriés et que si leur usage est normal en fonction de la destination pour laquelle ils ont été réalisés.

Les ouvrages de parquet sont des ouvrages « renouvelables ».

Le classement d'usage est défini dans la norme XP B 53-669, qui se réfère à la norme NF EN ISO 10874.

Le NF DTU 51.1 vise la mise en œuvre pour les ouvrages neufs. Les travaux de rénovation peuvent s'en inspirer.

Ne vise pas la mise en œuvre de parquets sur sols chauffants ou sols chauffants et rafraichissants.

Pour une pose en sol sportif, des spécifications techniques particulières sont à prendre en compte.

Précision : c'est à partir d'une épaisseur de 2,5 mm de couche d'usure qu'on peut parler de parquet. En-dessous de cette épaisseur, on parle de « revêtement de sol ».




## Frontières avec d'autres documents de référence

Les parquets en pose flottante sont du ressort du NF DTU 51.11 et les parquets collés sont du ressort du NF DTU 51.2.

Les planchers en bois massifs cloués, du ressort du DTU 51.3, ne sont pas destinés à être apparents et à constituer un revêtement de sol.

La norme NF EN 14904 traitant des sols sportifs comporte un certain nombre de spécifications techniques contribuant à réaliser un ouvrage de sol sportif en bois de bonne facture.

## Exigences principales et outils disponibles

	Exigences de performances et réglementation	Technique courante	Documents d'accompagnement technique et pédagogique <sup>2</sup>	Techniques non courantes
		Reconnaissance par des tiers <sup>1</sup>		Guides, études, règles professionnelles hors liste verte C2P, normes étrangères,...
<b>Textes généraux sur partie d'ouvrage</b>				
			Guide Parquets (partie parquets cloués) ( <a href="#">lien</a> )	
<b>Textes référentiels produit</b>				
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- CGM du NF DTU 51.1</li> <li>- NF EN 13226 (parquet massif)</li> <li>- NF EN 13489 (parquet contrecollé)</li> <li>- NF EN 13990 (plancher massif résineux)</li> <li>- NF EN 13629 (plancher massif préassemblé feuillus)</li> <li>- NF EN 14342+A1 (base marquage CE parquet)</li> <li>- NF EN 14904 (base marquage CE sols sportifs)</li> </ul>	Fiche POB parquet ( <a href="#">lien</a> ) Fiches FNB parquet massif ( <a href="#">lien</a> ), parquet contrecollé ( <a href="#">lien</a> )	
<b>Textes référentiels conception</b>				
	Solidité		- Étude MODPARQ : solidité parquet / plancher et charges concentrées ( <a href="#">lien à venir</a> )	
	Acoustique NRA		- Étude ACOUBOIS : performance acoustique des constructions à ossature bois (partie revêtements) ( <a href="#">lien</a> ) - Quelques solutions sont décrites dans le Catalogue Bois Construction ( <a href="#">lien</a> )	
	Sécurité incendie - Résistance au feu - Réaction au feu	Sans objet - NF EN 14342 (classement conventionnel des parquets finis) - NF EN ISO 9239-1 et - NF EN ISO 11925-2 (essais pour besoin spécifique et rapport de classement selon EN 13501-1)	- Règles de la sécurité incendie à l'usage du menuisier - agenceur ( <a href="#">lien</a> ) - Réaction au feu des revêtements bois dans les constructions ( <a href="#">lien</a> )	

Mise à jour : 2 juillet 2020



### Qualité de l'air intérieur

- Réglementation étiquetage des émissions polluantes des produits de construction  
 - Substances dangereuses et marquage CE

- NF EN 16516 (évaluation émissions de substances dangereuses)

- NF EN 717-1 (formaldéhyde)  
 - NF B 51-297 (PCP)

- Étude Europair ([lien](#))



### Environnement

- FDES à consulter sur la base INIES ([lien](#))

### Glissance

- pr NF P 05-011 (exigences pour locaux)  
 - XP CEN TS 16165 (normes d'essais)

### Textes référentiels mise en œuvre

- CCT et CCS du NF DTU 51.1

- Calepin de chantier parquets et planchers en bois ([lien](#))

<sup>1</sup> Normes, Recommandations Professionnelles RAGE, Règles Professionnelles liste verte C2P, Avis Technique, Appréciation de laboratoire,...

<sup>2</sup> Guides, études, publications

### Certifications, labels, ou autres évaluations par tierce partie

Le(s) référentiel(s) d'évaluation par tierce partie se rapportant à la présente partie d'ouvrage est/sont accessible(s) dans la fiche « Démarches volontaires : Certifications, et labels évalués par tierce(s) partie(s) » ([lien](#)).

## Questions les plus récurrentes

Les réponses apportées ci-après n'ont pas pour vocation d'être détaillées et exhaustives mais d'orienter le lecteur / la lectrice dans sa recherche de solutions.  
Les éléments de réponses détaillés sont accessibles dans le corpus normatif cité dans cette fiche.

- Parquet en pièce humide (cuisine, salle de bain,...) ?



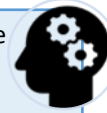
Le NF DTU 51.1 ne vise pas cette application ; dans tous les cas, éviter positionnement du parquet à proximité des sources d'eau.

- Supports admis ?



Tout support du NF DTU 51.1 (dalle, chape, solivage,...) en respectant les exigences des NF DTU du support concerné (attention à l'humidité notamment pour un dallage sur terre-plein).

- Classement d'usage des parquets ?



Parquets bruts : XP B 53-669.  
Parquets finis : à prévoir dans révision XP B 53-669.  
Précisions sur les classements d'usage dans les référentiels de certification sur ouvrage : fiche « Certifications, labels,... » (lien à venir).

- Parquet en Bois Traité haute température ?



Non visé par le NF DTU 51.1. Peut faire l'objet d'un Avis Technique.

- Parquet en zone de fort trafic ?



Certaines essences de bois relativement dures conviennent à la classe d'exigence maximale qui est la classe 34 mentionnée dans XP B 53-669

- Parquet et charge importante ?



L'étude MODPARQ donne des solutions de justifications mécaniques vis-à-vis de la charge concentrée et répartie.

- Solution Parquet sur sol chauffant ou chauffant-rafraichissant ?



Inadapté.

- Joint de dilatation du parquet ?



Nécessité de joint périphérique (caché sous plinthe). Pour pièce de grande surface, complété de joint de dilatation de recouvrement.

- Résistance aux insectes ?



Nécessité de traitement pour parquet avec aubier ou en essences non durables vis-à-vis du risque à considérer (termites et/ou insectes à larves xylophages).

- Mode d'entretien des parquets vernis ?



Entretien à sec et voile à humidification légère. Ponçage et réhabilitation dans la grande durée.

- Mode d'entretien des parquets huilés ?



Entretien à sec et voile à humidification légère. Huilage régulier.

## Évolutions à venir

### Révision ou création de documents de référence en cours

- Démarrage planifié de la révision du NF DTU 51.1

### Études et guides à venir

- Sans objet

Mise à jour : 2 juillet 2020